

# VENAULT Henri Aimé

## Etat-Civil :

Né le 29 septembre 1875 à la Roche Posay.  
 Parents : **Louis VENAULT**, cultivateur et **Marie DEFORGES**.  
 Marié avec **Marie Louise HERBAULT** le 4 février 1901  
 à Vicq sur Gartempe.  
 Au recensement de 1911, cultivateur, habite à la Balière  
 chez ses beaux-parents,  
**Louis et Eugénie HERBAULT**, 4 enfants, **Andrée, Fernand,**  
**Marie, Louis et Henri**.  
 Décédé le 4 avril 1962 à Vicq sur Gartempe.



## Fratrie :

**Louis VENAULT** (1870-) Marié avec **Marie Louise Florentine BOIREAU**  
 le 26 octobre 1896 à Vicq sur Gartempe.  
**Marie Louise VENAULT** (1872-1967) Marié avec **Louis Célestin PÉRIVIER**  
 le 28 décembre 1897 à la Roche Posay

## Registre Matricule :

**Henri Aimé VENAULT** est de la classe 1895 et porte le matricule 474 au bureau de recrutement de Châtellerault.  
 Profession de cultivateur et résidant à la Roche Posay

## Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.  
 Dirigé sur le 69<sup>ème</sup> Régiment Territorial d'Infanterie. Arrivé au corps le 6 Août 1914.  
 Renvoyé dans ses foyers le 22 août 1914.  
 Rappelé de nouveau au 69<sup>ème</sup> Régiment Territorial d'Infanterie, arrivé au corps le 20 octobre 1914.  
 Passé à la 9<sup>ème</sup> Section de Commis et Ouvriers d'Administration le 29 décembre 1914.  
 Passé à la 7<sup>ème</sup> Section de Commis et Ouvriers d'Administration le 19 mai 1916.  
 Détaché pour travaux agricoles, catégorie A, à Vicq sur Gartempe du 5 août 1917.  
 Passé au 109<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie Lourde le 10 novembre 1917.  
 Parti en congé illimité de démobilisation le 17 janvier 1919 (Père de 5 enfants)

## Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

A l'intérieur : Du 6 au 22 août 1914

A l'intérieur : Du 29 octobre 1914 au 8 août 1917

## Les sections des Commis et Ouvriers Militaires d'Administration (C.O.A.)

Le décret du 2 août 1874 supprime et remplace les 14 sections existantes par 25 sections de commis et ouvriers militaires d'administration, formant des corps composés de commis aux écritures et ouvriers. Ils sont commandés par des officiers de l'administration de l'intendance, des adjudants appartenant à la section, ainsi que par des sous-officiers et caporaux. Chaque section de C.O.A est affectée à un corps d'armée dont elle portera le numéro. Des sections supplémentaires sont également mises sur pied, affectées au gouvernement militaire de Paris et à principales places fortes.

Dès la déclaration de la guerre, le personnel se trouve aussitôt considérablement renforcé par la mobilisation immédiate des sous-indendants militaires et officiers d'administration du cadre auxiliaire; officiers de réserve occupant pour la plupart dans la vie civile des fonctions administratives soit des professions se rattachant à l'alimentation, à l'industrie du vêtement, de la chaussure, de l'équipement etc... Le personnel du cadre actif presque tout entier rejoint les armées. Pendant la guerre, presque sans accrocs les services de l'intendance vont assumer avec réussite la tâche la plus formidable qu'ait jamais eue au moins une administration militaire.

